

Proposition : Cahier des charges GT Statuts

Art. 1 Tâches

1 Le GT Statuts est chargé de soumettre à la 183e AD une proposition de révision complète des statuts et des règlements de l'UNES.

2 Il organise une consultation à laquelle participent au moins les organes suivants :

- a. le comité exécutif ;
- b. les sections ;
- c. la CdG ;
- d. les commissions thématiques ;
- e. les membres associés.

3 Sur la base des réponses à la consultation, il élabore un projet final et propose la révision totale à la 183e AD.

4 Le GT traduit le projet de règlements conformément aux décisions de l'AD.

Art. 2 Durée du mandat

Le mandat du groupe de travail dure jusqu'à l'AD d'automne 2024.

Art. 3 Composition

1 Le groupe de travail se compose de membres des sections, du comité exécutif, de la CdC, et du secrétariat général.

2 Le groupe de travail se constitue lui-même, à l'exception de la présidence. La présidence est élue par l'AD.

3 Le comité directeur et la CdC sont invités à toutes les réunions.

4 Si nécessaire, des employés, des alumnae et des alumni ainsi que des experts sont invités.

Art. 4 Réunions

1 Les réunions ont lieu en continu.

2 Les documents de séance sont envoyés au moins 7 jours avant la réunion.

3 Les membres du GT ainsi que le comité de l'UNES peuvent proposer des points à l'ordre du jour.